# PRODUITS DE L'ÉRABLE

## RATIONNEMENT ET PRODUCTION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. K. FRASER (Peterborough-Ouest). Le ministre des Finances veut-il me dire s'il y a lieu d'attendre que le Gouvernement relâche un peu le rationnement du sucre et des autres produits de l'érable afin d'en augmenter la production?

Le très hon. J. L. ILSLEY (ministre des Finances): Je dois tenir cette question pour avis. Ne sachant pas qu'elle serait posée, je ne suis pas en mesure d'y répondre sur-lechamp.

## LE SUCRE

RATION SPÉCIALE AUX APICULTEURS EN VUE DE STIMULER LA PRODUCTION DU MIEL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. W. MAYHEW (adjoint parlementaire du ministre des Finances): Vendredi dernier, l'honorable député de Lethbridge (M. Blackmore) demanda si le ministre des Finances (M. Ilsley) ne songerait pas à engager l'administrateur du sucre à accroître immédiatement la ration de sucre accordée aux apiculteurs canadiens en vue de stimuler la production du miel en 1946.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre, étant pleinement consciente de la nécessité d'encourager la production du miel en 1946, l'administrateur du sucre a émis

les instructions suivantes:

On a accordé, pour nourrir les abeilles au cours de l'hiver de 1945-1946, une ration maximum de 15 livres de sucre par colonie. Pour les nourrir au cours du printemps, on pourra accorder, le cas échéant, une ration de cinq livres par paquet d'abeilles, mais seulement pour les paquets d'abeilles importés afin de remplacer les colonies qui ont péri. En ce qui concerne les anciens combattants qui désirent importer des paquets d'abeilles pour constituer un rucher comparable à celui qu'ils avaient lors de leur enrôlement, on pourra accorder suffisamment de sucre pour nourrir les abeilles jusqu'à la miélaison. On pourra accorder aux anciens combattants étudiant l'apiculture aux écoles d'enseignement professionnel, une quantité maximum de 20 livres de sucre s'ils désirent acquérir de l'expérience pratique en exploitant une ou deux ruches. En outre, on a autorisé les apiculteurs provinciaux à accorder, lorsqu'à leur sens les circonstances le justifient, une quantité suffisante de sucre pour empêcher les colonies de mourir de faim. Dans les cas de ce genre, l'apiculteur doit s'adresser, pour obtenir du sucre, à l'apiculteur provincial de la province où il demeure.

[L'hon. M. Abbott.]

### SERVICE POSTAL

TARIF DES COLIS DE VIVRES À DESTINATION D'OUTRE-MER

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. H. A. BRUCE (Parkdale): Vu la disette de vivres qui sévit dans le Royaume-Uni, le ministre des Postes songe-t-il à faciliter et à favoriser l'envoi de colis par des Canadiens à des parents ou amis dans la métropole, a) en réduisant le tarif au niveau de celui qui s'appliquait aux colis destinés à nos militaires durant la guerre et b) en accélérant le transport? Verra-t-il aussi à accélérer la livraison des lettres-avions à destination du Royaume-Uni? Aujourd'hui, il faut souvent de huit à quinze jours pour que ces lettres atteignent leurs destinataires.

L'hon. ERNEST BERTRAND (ministre des Postes): Je recommande que la question soit inscrite au *Feuilleton*. Il faudra que j'y refléchisse un peu avant de répondre.

### PÊCHERIES

ENQUÊTE SUR LES PÊCHERIES JAPONAISES ET LES CONSERVERIES DE POISSON

A l'appel de l'ordre du jour.

M. THOMAS REID (New-Westminster): Je désire poser une question au ministre des Pêcheries. Prendra-t-il des mesures pour que des Canadiens compétents soient nommés aussitôt que possible pour se joindre aux fonctionnaires américains envoyés au Japon par les Etats-Uuis, afin de s'y enquérir, au nom de notre pays, des pêcheries japonaises et des conserveries de poisson?

L'hon. H. F. G. BRIDGES (ministre des Pêcheries): Je remercie l'honorable député de m'avoir fait tenir avis de sa question. Il me fait plaisir de lui apprendre que mon ministère, après avoir consulté ceux des Affaires extérieures et de la Reconstruction, a pris des mesures afin que des Canadiens qualifiés pour observer et étudier les pêcheries japonaises, se joignent aux délégués américains pour conduire une telle enquête. Bien que les arrangements ne soient pas tout à fait terminés, nous comptons qu'ils le seront sous peu.

## DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

La Chambre passe à la suite de la discussion suspendue le lundi 18 mars, sur la motion de M. Fernand Viau, tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur l'amendement de M. Bracken et sur le sous-amendement de M. Coldwell.

M. SOLON E. LOW (Peace-River): Je désire tout d'abord me joindre au chef de l'oppo-